



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 octobre 2006  
Français  
Original : anglais

**Soixante et unième session**  
Point 133 de l'ordre du jour  
**Financement de l'Opération  
des Nations Unies au Burundi**

## **Opération des Nations Unies au Burundi : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007**

### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2004/05 . . . . .	329 714 400
Dépenses de 2004/05 . . . . .	303 794 300
Solde inutilisé pour 2004/05 . . . . .	25 920 100
Crédit ouvert pour 2005/06 . . . . .	292 272 400
État préliminaire des dépenses pour 2005/06 . . . . .	238 964 300 <sup>a</sup>
Solde inutilisé prévu pour 2005/06 . . . . .	53 308 100 <sup>a</sup>
Projet de budget du Secrétaire général pour 2006/07 . . . . .	144 621 800 <sup>b</sup>
Recommandation du Comité consultatif pour 2006/07 . . . . .	115 221 800

<sup>a</sup> Au 30 juin 2006.

<sup>b</sup> Ce montant se décompose comme suit :

- 125 960 600 dollars pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006 (phase de retrait), dont une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 78 959 200 dollars (conformément à la résolution 60/269 de l'Assemblée générale) pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2006;
- 18 661 200 dollars pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007 (phase de liquidation).



## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 21 et 26 à 32, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 29,4 millions de dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007. On y trouvera aussi un certain nombre d'observations et de recommandations concernant l'administration et la gestion de l'Opération et les économies supplémentaires qui pourraient être réalisées.

2. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi figure à la fin du présent rapport.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005

3. Dans sa résolution 59/15 A, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, un crédit d'un montant brut de 329 714 400 dollars (montant net : 324 280 500 dollars), comprenant le montant brut de 106 334 600 dollars (montant net : 105 146 700 dollars) qu'elle avait déjà autorisé pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2004 en vertu de sa résolution 58/312. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

4. Le montant brut des dépenses relatives au fonctionnement de l'Opération pendant l'exercice s'établit à 303 794 300 dollars (montant net : 298 944 200 dollars) et le solde inutilisé, d'un montant brut de 25 920 100 dollars, représente 7,9 % de la totalité du montant brut du crédit ouvert, soit 329 714 400 dollars (montant net : 324 280 500 dollars).

5. Le solde inutilisé correspond à la différence entre les économies et les dépassements de crédit enregistrés à diverses rubriques. Les économies réalisées au titre du personnel militaire s'expliquent par de moindres dépenses au titre des contingents, des observateurs militaires et de la police civile en raison d'une réduction du nombre de voyages pour le déploiement et la relève et de coûts inférieurs aux prévisions pour les billets d'avion. Les retards pris dans le déploiement du personnel militaire se sont soldés par des économies au titre du remboursement au taux standard du coût des contingents, de l'indemnité de permission, des rations alimentaires et des remboursements relatifs au matériel appartenant aux contingents. Des économies ont été faites au titre du personnel recruté sur le plan international puisque la plupart des postes ont été pourvus à une classe inférieure à celle qui figurait dans le budget pendant la phase de démarrage de la mission; toutefois, elles ont été en partie contrebalancées par le recrutement accéléré du personnel sur le plan international, ce qui a fait passer le taux de vacance de postes pour la période à 16 %, contre les 25 % prévus au budget. Le solde inutilisé pour l'indemnité de subsistance (missions) versée au personnel recruté sur le plan international s'explique par la réduction des taux applicables au 1<sup>er</sup> février 2005.

6. Des économies ont également été réalisées au titre des moyens nécessaires au fonctionnement de l'Opération. La mission n'a pas installé de bâtiments préfabriqués et a choisi de louer des locaux pour un coût moindre que celui inscrit au budget; elle a également remis en état les ponts existants et n'a donc pas dépensé les crédits prévus pour deux ponts prêts à monter. En outre, la mission a acheté 152 groupes électrogènes plus puissants que les 193 prévus au budget, ce qui a également permis de faire des économies notables au titre des carburants et lubrifiants. Par ailleurs, la section du génie de la mission a mené à bien un certain nombre de projets dont les entrepreneurs locaux n'avaient pu se charger; cela a entraîné des économies au titre des services de transformation, de rénovation et de construction, d'une part, et une augmentation notable des dépenses au titre des fournitures d'entretien, de l'autre, en partie parce que les articles ont dû être achetés à l'étranger.

7. Les dépenses au titre des transports terrestres ont été inférieures aux prévisions étant donné que la mission n'a acheté que 20 des 60 véhicules prévus au budget et que les retards pris dans le déploiement des véhicules appartenant aux contingents et la livraison échelonnée des véhicules appartenant à l'ONU ont entraîné une moindre consommation de carburants et lubrifiants. La réduction notable des dépenses relatives aux transports aériens tient au fait : a) que la mission a construit et utilisé ses propres hélicoptères et n'a pas eu recours aux services de manutention au sol proposés par les autorités locales; b) qu'elle n'a pas utilisé les six hélicoptères militaires autant que prévu en raison des conditions météorologiques et de la diminution des incidents de sécurité exigeant une intervention militaire, ce qui a permis de réduire la consommation de carburants et lubrifiants. Des économies ont aussi été faites au titre des transmissions parce que la mise en place de moyens de transmission appartenant à l'ONU s'est révélée plus efficace que prévu; les dépenses engagées pour les services locaux de transmission et les services INMARSAT ont donc été inférieures au montant inscrit au budget.

8. Des dépassements de crédit se sont produits avec l'indemnité de subsistance (missions) dans le cas : a) des observateurs militaires, puisque ceux-ci ont été déployés plus rapidement que prévu (le budget prévoyait un coefficient de déploiement tardif de 5 %, mais le taux de vacance de postes n'a été que de 2,2 %); b) des contingents, comme suite au versement de l'indemnité de subsistance (missions) aux officiers d'état-major lorsqu'un examen a montré que la mission ne pourrait dégager que des moyens techniques limités pour la restauration et le logement en raison d'autres priorités. Les dépenses communes concernant le personnel recruté sur le plan international ont été supérieures aux prévisions du fait d'un recrutement accéléré et de la présence d'une plus forte proportion de personnel régi par la série 100 du Règlement du personnel par rapport au personnel régi par la série 300.

9. Concernant les dépenses opérationnelles, des dépenses supplémentaires ont été engagées du fait de l'achat de 314 citernes pour le carburant en vue du déploiement de la mission dans les cinq régions du pays, de mobilier de bureau et de matériel d'hébergement destiné à équiper le camp de transit et de l'augmentation des dépenses touchant l'eau, l'électricité et le gaz de cuisine. Il ressort des éléments supplémentaires fournis au Comité consultatif que d'autres dépenses ont été engagées par suite du déploiement dans les cinq régions, aux fins notamment : a) des services de sécurité, avec le recrutement sur le plan local de 422 agents de sécurité et superviseurs; b) des mesures de sécurité applicables au domicile; c) de la

mise en place de quatre ateliers de mécanique automobile, outre l'atelier central déjà prévu, et de l'achat de pièces de rechange supplémentaires pour les véhicules; d) de l'achat de matériel informatique et de pièces de rechange et fournitures connexes; e) de l'achat de matériel et fournitures médicaux supplémentaires. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour l'achat de matériel d'interprétation de conférence pour le nouveau quartier général de la mission. Enfin, des dépassements de crédit notables se sont produits du fait que le transport du matériel et des fournitures s'est fait par air, et non par mer et par air comme cela était prévu au budget.

10. On trouvera dans les paragraphes ci-après, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

11. Dans son rapport sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le mode de financement proposé (A/60/450), le Secrétaire général a proposé un certain nombre de mesures afin de provisionner et comptabiliser les montants dus. Il était notamment envisagé de prélever 250 millions de dollars sur les soldes inutilisés et sur les économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs ou du fait de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, constatés à la fin de l'année budgétaire 2005 et afférents aux budgets des opérations de maintien de la paix en cours. **La décision que prendra l'Assemblée générale risque d'avoir des conséquences notables sur le financement de l'ONUB et d'autres missions de maintien de la paix.**

### **III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours**

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 juin 2005 le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer l'ONUB depuis sa création s'établissait à 687 117 000 dollars. Les paiements reçus à la même date s'élevaient à 655 985 000 dollars, le montant restant dû s'élevant à 31 132 000 dollars. Au 25 septembre 2006, le solde de trésorerie de la mission se montait à 97,9 millions de dollars et ses engagements non réglés pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005 se chiffraient à 12 292 000 dollars.

13. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé que les montants remboursés au titre des contingents jusqu'au 30 avril 2006 s'élevaient à 123 437 900 dollars et que le montant dû pour la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2006 était de 16 585 700 dollars. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, le Comité a été informé qu'au 31 août 2006 un montant de 56 313 300 dollars avait été remboursé et que le montant dû était estimé à 2 220 200 dollars, les engagements non réglés pour la période terminée le 30 juin 2006 se chiffant à 15 951 400 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité au 31 août 2006, 22 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 735 000 dollars; il y avait six demandes en instance de règlement et les engagements non réglés s'élevaient à 614 000 dollars. **Le Comité consultatif compte bien que les demandes en instance seront réglées rapidement.**

14. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 juin 2006 le tableau d'effectifs de l'ONUB pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 se présentait comme suit :

	<i>Nombre de postes autorisés</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Observateurs militaires	200	111	44,5
Contingents	5 450	3 388	37,8
Police des Nations Unies	120	16	86,7
Personnel recruté sur le plan international <sup>a, b</sup>	392	303	22,7
Personnel recruté sur le plan national <sup>a, b</sup>	374	351	6,1
Volontaires des Nations Unies <sup>a</sup>	163	104	36,2

<sup>a</sup> Ne comprend pas 125 membres du personnel du Bureau de l'assistance électorale (16 personnes recrutées sur le plan international, 74 personnes recrutées sur le plan national et 35 Volontaires des Nations Unies) dont les services ont été retenus jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2005.

<sup>b</sup> Comprend les postes pourvus par du personnel temporaire (autre que pour les réunions) dans l'Équipe déontologie et discipline (1 P-5, 2 P-4, 1 P-2, 1 agent du Service mobile, 1 administrateur recruté sur le plan national, 1 agent des services généraux recruté sur le plan national).

15. Le Comité consultatif a eu communication de l'état préliminaire des dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 (voir annexe I). Au 30 juin 2006, le montant brut des dépenses pour l'exercice s'élevait à 238 964 300 dollars (montant net : 232 971 700 dollars), alors que le montant brut du crédit ouvert s'établissait à 292 272 400 dollars (montant net : 283 975 300 dollars). Le taux d'exécution préliminaire du budget atteint donc seulement 81,8 %, et il est prévu que le solde inutilisé s'établisse à 53 308 100 dollars (montant brut) pour l'exercice 2005/06.

16. Le Comité consultatif note des écarts notables à différentes rubriques dans le tableau analytique préliminaire des dépenses que le Secrétariat lui a communiqué à sa demande (voir annexe II). Des économies appréciables devraient être réalisées au titre de la police des Nations Unies (45,7 %), du personnel recruté sur le plan national (24,2 %), des consultants (35,8 %), des transports aériens (65,4 %), des transports maritimes ou fluviaux (84,7 %) et du matériel spécial (35,8 %).

17. **Le Comité consultatif sait bien que les opérations de maintien de la paix sont à géométrie variable et que l'évolution de la situation peut entraîner des écarts dans les dépenses, en particulier dans le cas de missions nouvelles ou dont le mandat a été élargi. Toutefois, l'ONUB étant une mission établie, l'on peut attendre une plus grande stabilité budgétaire et des projections de dépenses plus fiables. De plus, le Comité consultatif a déjà signalé par le passé des problèmes de dépassement budgétaire à l'ONUB. Par exemple, le projet de budget pour l'exercice 2004/05 s'établissait à 333 174 000 dollars; dans son rapport (A/59/412, par. 33), le Comité a recommandé que ce montant soit ramené à 329 714 400 dollars, suivi en cela par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/15 A. Le rapport sur l'exécution du budget pour le même exercice**

fait apparaître des dépenses d'un montant de 303 794 300 dollars, soit 29 379 700 dollars (9 %) de moins que le montant inscrit dans le projet de budget initial.

18. Le Comité consultatif réaffirme sa recommandation selon laquelle les hypothèses budgétaires devraient continuer à être affinées en portant une attention accrue à la structure des dépenses à l'ONUB et au Siège (voir A/60/893, par. 8). On trouvera dans les paragraphes ci-après les observations du Comité sur la relation entre les dépenses engagées pendant l'exercice 2005/06 et les hypothèses budgétaires pour l'exercice 2006/07.

#### **IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007**

##### **A. Mandat et résultats prévus**

19. Le mandat de l'ONUB a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1545 (2004). Au paragraphe 1 de sa résolution 1692 (2006), le Conseil a décidé de le proroger jusqu'au 31 décembre 2006. Au paragraphe 3, il a accueilli avec satisfaction l'intention du Secrétaire général d'établir à la fin de cette période un bureau intégré des Nations Unies au Burundi. À ce sujet, le Comité consultatif prend note de la création prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2007 du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) indiquée au paragraphe 4 du projet de budget (A/61/309); le Secrétariat l'a informé que le Conseil de sécurité examinerait la question de la mission de suivi à une date ultérieure.

20. Au sujet du cadre de budgétisation axée sur les résultats, le Comité consultatif souligne qu'il est nécessaire d'indiquer clairement à qui, de la mission ou du Gouvernement, incombe la responsabilité des réalisations escomptées. **Le Comité consultatif compte qu'à l'avenir, pour le BINUB, le cadre de budgétisation axée sur les résultats mettra l'accent sur la contribution de la mission à l'exécution des programmes gouvernementaux.**

##### **B. Ressources nécessaires**

21. Le Comité consultatif a exprimé sa préoccupation concernant les hypothèses budgétaires pour l'exercice 2005/06 (voir plus haut, par. 16 à 18). Il lui semble que les prévisions pour l'exercice 2006/07 ont peut-être elles aussi été exagérées. En ayant fait la demande, il a reçu les prévisions de dépenses révisées pour cet exercice, dont le montant brut s'élevait à 140 193 800 dollars, soit une réduction de 4 428 000 dollars (montant brut) par rapport au montant de 144 621 800 dollars initialement proposé (voir annexe III). Sur la base de ces renseignements et compte tenu de l'important problème de sous-utilisation des crédits et de surestimation des dépenses évoqué plus haut, le Comité consultatif recommande une réduction de 29,4 millions de dollars pour les six premiers mois sur lesquels portent les prévisions pour 2006/07 (à savoir, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre), se décomposant comme suit :

a) Une réduction au prorata de 25 millions de dollars compte tenu de l'exécution du budget pour l'exercice 2005/06 (voir par. 15);

**b) Une réduction de 4,4 millions de dollars tenant compte des prévisions de dépenses révisées pour l'exercice 2006/07 (voir annexe III).**

**1. Militaires et personnel de police civile**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2005/06</i>	<i>Effectif proposé pour 2006/07<sup>a</sup></i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires <sup>b</sup>	200	106	(94)
Contingents <sup>b</sup>	5 450	3 413	(2 037)
Police civile des Nations Unies	120	15	(105)

<sup>a</sup> L'ensemble des militaires et du personnel de police sera retiré à la fin de la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006.

<sup>b</sup> Ne comprend pas les 50 observateurs militaires et 910 membres des contingents déployés à la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo.

22. Les prévisions de dépenses pour les militaires et le personnel de police civile s'élèvent à 72 823 400 dollars et couvrent la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006, au cours de laquelle un retrait complet s'effectuera. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que le retrait d'un bataillon d'infanterie et d'une compagnie médicale actuellement déployés à la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) se ferait directement à partir de cette mission. Il a rappelé que le Conseil de sécurité, au paragraphe 2 de sa résolution 1692 (2006), avait décidé de proroger jusqu'au 30 septembre 2006 l'autorisation qu'il avait donnée au Secrétaire général, au paragraphe 1 de la résolution 1669, de redéployer temporairement, au maximum, un bataillon d'infanterie, un hôpital militaire et 50 observateurs militaires de l'ONUB au profit de la MONUC, conformément à la résolution 1669 (2006), avec l'intention de reconduire cette autorisation en fonction des décisions futures qu'il pourrait être amené à prendre concernant le renouvellement du mandat de la MONUC. Le Comité consultatif a également appris qu'aucun crédit n'était prévu dans le budget de l'exercice 2006/07 pour les contingents ou le personnel de police au-delà du 31 décembre 2006.

**2. Personnel civil**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2005/06</i>	<i>Effectif proposé pour 2006/07</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international <sup>a</sup>	392	322	(70)
Personnel recruté sur le plan national <sup>a, b</sup>	374	377	3
Volontaires des Nations Unies <sup>a</sup>	163	177	(46)

<sup>a</sup> Comprend les postes de l'Équipe déontologie et discipline financés au titre du personnel temporaire (4 agents recrutés sur le plan international et 2 agents recrutés sur le plan national).

<sup>b</sup> Comprend des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

### Observations générales

23. Les prévisions de dépenses concernant le personnel civil pour l'exercice 2006/07 s'élèvent à 42 330 900 dollars; un montant de 30 465 700 dollars est proposé pour la période de retrait, qui va du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006, et un montant de 11 865 200 dollars pour la période de liquidation, qui va du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007. Comme on l'a vu plus haut, le Secrétariat a établi, sur la demande du Comité consultatif, un tableau indiquant les réductions qu'il serait possible de pratiquer dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2006/07 (annexe III). S'agissant du personnel civil, le Comité consultatif constate qu'un taux de vacance de 10 % a été appliqué aux prévisions initiales pour l'ensemble des 12 mois; cependant, dans le tableau indiquant les éventuelles réductions de dépenses, un taux de 10 % a été appliqué pour la période de retrait et un taux de 19 % pour la période de liquidation, ce qui se traduisait par une économie de 1 797 500 dollars. Le Comité consultatif a appris que 21 agents au total avaient été détachés à des missions de maintien de la paix nouvellement créées ou à des missions en expansion. **De l'avis du Comité consultatif, les taux de vacance indiqués dans les prévisions initiales auraient dû tenir compte des opérations de retrait et de liquidation envisagées. En outre, les enseignements tirés de l'expérience d'autres missions auraient dû être pris en compte à un stade plus précoce.**

### Recommandations concernant les postes

24. **Le Comité consultatif recommande d'approuver les redéploiements, reclassements, conversions et suppressions de poste proposés pour les raisons avancées dans le rapport du Secrétaire général (A/61/309), compte tenu du fait que la mission se termine.**

25. **Le Comité consultatif recommande également d'approuver la création de trois nouveaux postes d'agent recruté sur le plan national proposés pour faire face aux brusques augmentations de la charge de travail concernant les droits de l'homme et les services d'administration pendant les phases de retrait et de liquidation, comme suit :**

a) **Deux postes d'agent recruté sur le plan national pour le Bureau des droits de l'homme, composante 4 (Droits de l'homme et aide humanitaire) (voir A/61/309, justificatifs se rapportant au Bureau des droits de l'homme, section des droits de l'homme);**

b) **Un poste d'agent sur le plan national, pour le Bureau du Chef de l'administration, composante 5 (Appui) (voir A/61/309, rubrique Services administratifs).**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2005/06</i>	<i>Montant proposé pour 2006/07</i>	<i>Variation</i>
77 561 000	29 467 500	(48 093 500)

### Personnel temporaire

26. Les ressources demandées au titre du personnel temporaire (638 400 dollars) ne concernent que le personnel de l'Équipe déontologie et discipline. Le Secrétaire général propose de supprimer le poste P-5, les autres membres de l'Équipe demeurant en place jusqu'au 31 décembre 2006, après quoi le personnel chargé des questions de déontologie et de discipline d'une mission de suivi restant à créer prendrait la relève (A/61/309, justificatifs présentés sous le tableau 6). À part cette suppression, l'Équipe conserverait son effectif actuel de six postes financés au titre du personnel temporaire : quatre agents recrutés sur le plan international (2 P-4, 1 P-2 et 1 agent du Service mobile) et deux agents recrutés sur le plan national. Le Comité consultatif a appris que l'on s'attendait à ce que la charge de travail correspondante augmente avec le départ des contingents, des fonctionnaires de police civile et du personnel civil car il faudrait mener à terme les affaires en cours et traiter des affaires nouvelles. Aucun détail précis n'a cependant été fourni sur la charge de travail actuelle. Le Comité consultatif note que le retrait des militaires, de la police et du personnel civil était bien engagé quand les entretiens avec le Secrétariat ont eu lieu.

**27. Le Comité consultatif est persuadé que l'Équipe déontologie et discipline est suffisamment expérimentée pour avoir au moins une petite idée des affaires nouvelles, en particulier les plus graves, qui pourraient devoir être traitées au cours des prochains mois. Il estime donc qu'à ce stade une équipe moins nombreuse suffirait à répondre aux besoins de l'ONUB. Il recommande en conséquence de supprimer un poste P-4 et un poste P-5, ou bien de ramener de six à quatre, au total, le nombre des postes financés au titre du personnel temporaire.**

### Voyages et formation

28. Les ressources demandées au titre des voyages pour l'exercice 2006/07 s'élèvent à 665 600 dollars, soit une diminution de 667 400 dollars (50,1 %) par rapport à l'exercice précédent. D'après le complément d'information fourni au Comité, cette diminution s'explique par la réduction des effectifs de la mission, l'achèvement des activités de fonds au 31 décembre 2006 et la diminution des programmes de formation exécutés en dehors de la zone de la mission. Sur ce montant, les dépenses pour les voyages au titre de la formation sont estimées à 189 400 dollars, ce qui représente une diminution de 171 900 dollars (47,6 %) par rapport à l'exercice 2005/06. **Le Comité consultatif fait observer que le budget de formation pour l'exercice 2005/06 couvrait une période de 12 mois pleins, allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006. Les prévisions pour 2006/07 ne couvrent qu'une période de six mois, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006; il en résulte qu'une « réduction » de moitié environ ne correspondrait en fait qu'à un budget de fonctionnement dans le cas présent.**

29. **De l'avis du Comité consultatif, le projet de programme de formation de l'ONUB semble inadapté pour une mission dont la période de désengagement approche.** Les renseignements complémentaires fournis au Comité indiquent que du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006, la mission prévoit de former au total 1 187 agents dans sa zone d'opération et un total de 27 agents en dehors. Le Comité consultatif admet la nécessité de prévoir des activités de formation sur place, dans des domaines comme la sécurité (58 agents) ou les soins médicaux (25 agents).

Toutefois, d'autres activités envisagées conviendraient mieux à une mission à un stade de fonctionnement actif qu'à une mission en phase de retrait.

30. **En ce qui concerne les programmes d'enseignement à distance de l'UNITAR, le Comité consultatif estime qu'il s'agit d'une formation adaptable qui peut être suivie en dehors des heures de travail; il lui paraît exagéré toutefois d'offrir cette formation à 574 fonctionnaires, dans la mesure en particulier où l'UNITAR pratique un tarif d'accès fondé sur le nombre de participants inscrits. D'autres stages de formation nécessiteront que les membres du personnel délaissent leurs fonctions officielles pendant les heures normales de travail. Le Comité consultatif considère que les intéressés devraient s'être déjà suffisamment familiarisés avec leurs fonctions pour qu'une formation spécialisée ne soit plus nécessaire. De l'avis du Comité, la mission devrait essentiellement utiliser les ressources destinées à la formation pour le perfectionnement des compétences particulières qui seront nécessaires pendant la phase de liquidation.**

31. Le Comité consultatif relève que le plan de formation proposé pour l'ONUB prévoit l'organisation dans la zone de la mission de cours de français pour anglophones et d'anglais pour francophones, à l'intention de 120 fonctionnaires. **À ce sujet, et compte tenu de la difficulté qu'il y a à recruter des francophones en nombres suffisants, le Comité engage vivement le Département des opérations de maintien de la paix à poursuivre ses efforts pour trouver des candidats francophones aux postes civils des opérations de maintien de la paix (voir A/60/869, par. 25). Le Comité consultatif continuera à suivre cette question.**

32. Le Comité consultatif note que la formation prévue à l'extérieur éloignerait de la zone de la mission : a) un agent pendant 10 jours pour une formation relative aux transports aériens; b) quatre agents pendant une semaine pour un programme de formation à Brindisi (Italie) sur les questions liées au contrôle des mouvements; c) un fonctionnaire pendant 7 jours pour une formation sur le contrôle du matériel; et d) six fonctionnaires pendant 10 jours pour une formation sur les transmissions. **De l'avis du Comité, il ne serait pas prudent de prévoir ces absences pendant le peu de temps qui reste avant la fin de la mission.**

#### **4. Observations diverses**

##### **Plan préliminaire de cession des actifs**

33. En ayant fait la demande, le Comité consultatif a eu communication du plan préliminaire de cession des actifs de l'ONUB. Des actifs évalués approximativement à 54 517 839 dollars ont été classés parmi les cinq catégories de matériels les plus distribués. Des biens d'une valeur total de 44 115 475 dollars étaient inscrits dans le Groupe I, en tant que matériel en bonne condition à redéployer dans d'autres opérations de maintien de la paix ou à mettre en réserve pour les lots d'équipement de départ des futures missions. Le Comité consultatif a appris que les actifs du Groupe I devaient être utilisés en priorité pour la mission de suivi de l'ONUB. **Le Comité compte qu'aucune demande importante de crédits pour du matériel nouveau ne sera présentée dans le cadre de la mission de suivi de l'ONUB.**

### **Liquidation de l'ONUB, création de la mission de suivi et période de transition**

34. Il est indiqué au paragraphe 13 du projet de budget que le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (la mission de suivi) reprendrait le quartier général intégré de l'ONUB à la fin de la période de liquidation administrative. La période de liquidation de l'ONUB doit commencer le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et s'achever le 30 juin de la même année, tandis que la mission de suivi devrait être établie au 30 juin 2007. C'est-à-dire que les deux missions coexisteraient pendant six mois. **Le Comité consultatif relève que le paragraphe 13 du projet de budget donne à penser que les ressources seraient mises en commun pendant ces six mois; ce qui a été confirmé par le Secrétariat au cours des entretiens. Le Comité compte que la liquidation de l'ONUB et les activités de la mission de suivi seront menées séparément, avec des ressources comptabilisées comme il se doit.**

35. **Le Comité consultatif estime que la période de transition serait une bonne occasion pour l'ONUB de mettre en application les leçons tirées d'autres missions de maintien de la paix, en ce qui concerne notamment le calendrier pour l'achèvement de la liquidation, ainsi que la désignation et le transfert des actifs à la mission de suivi envisagée.**

## **V. Conclusion**

36. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de l'ONUB pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005 sont indiquées au paragraphe 22 du rapport sur l'exécution du budget (A/60/612). **Le Comité consultatif recommande que les soldes non utilisés pour la période du 21 avril au 30 juin 2004 (115 500 dollars) et l'exercice clos le 30 juin 2005 (25 920 100 dollars), ainsi que le montant correspondant aux autres recettes et ajustements (5 603 000 dollars), soient portés au crédit des États Membres selon des modalités à déterminer par l'Assemblée.**

37. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de l'ONUB pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 55 du projet de budget (A/60/728). Compte tenu des observations formulées plus haut aux paragraphes 21 et 26 à 32, le Comité consultatif recommande de réduire de 29,4 millions de dollars le montant de 144 621 800 dollars des prévisions de dépenses. **En conséquence, il recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant de 115 221 800 dollars pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007, comprenant le montant de 78 959 200 dollars qu'elle a déjà autorisé, en vertu de sa résolution 60/269 du 30 juin 2006, aux fins du fonctionnement de l'Opération pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2006.**

*Documentation*

- Budget de l'Opération des Nations Unies au Burundi pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/61/309)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/60/689)
- Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies au Burundi pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 (A/60/612 et Corr.1)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les dépenses pour la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006 de l'Opération des Nations Unies au Burundi (A/59/736/Add.12)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de l'Opération des Nations Unies au Burundi pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 (A/59/412)
- Septième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies au Burundi (S/2006/429 et Add.1)
- Sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies au Burundi (S/2006/163\*)
- Cinquième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies au Burundi (S/2005/728)
- Résolutions 1545 (2004), 1650 (2005) et 1692 (2006) du Conseil de sécurité
- Résolutions 58/312, 59/15 A et 59/15 B de l'Assemblée générale sur le financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi

## Annexe I

## État préliminaire des dépenses, au 30 juin 2006, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses au 30 juin 2006</i>
<b>Militaires et personnel de police civile</b>		
Observateurs militaires	9 969,8	8 640,6
Contingents	127 007,8	108 505,3
Police des Nations Unies	5 981,9	3 248,5
Unités de police constituées	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>142 959,5</b>	<b>120 394,4</b>
<b>Personnel civil</b>		
Personnel recruté sur le plan international	58 608,9	47 551,4
Personnel recruté sur le plan national	8 137,9	6 170,4
Volontaires des Nations Unies	5 005,1	5 913,4
<b>Total partiel</b>	<b>71 751,9</b>	<b>59 635,2</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	511,2	952,3
Personnel fourni par des gouvernements	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–
Consultants	167,2	107,3
Voyages	1 333,0	1 794,4
Installations et infrastructures	33 402,9	27 764,0
Transports terrestres	4 683,5	4 097,0
Transports aériens	15 370,2	5 317,8
Transports maritimes ou fluviaux	824,1	126,4
Transmissions	9 179,6	6 521,5
Informatique	2 360,3	1 878,4
Services médicaux	2 147,3	4 196,0
Matériel spécial	2 328,2	1 495,7
Fournitures, services et matériel divers	4 253,5	3 706,5
Projets à effet rapide	1 000,0	977,4
<b>Total partiel</b>	<b>77 561,0</b>	<b>58 934,7</b>
<b>Total brut</b>	<b>292 272,4</b>	<b>238 964,3</b>

---

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses au 30 juin 2006</i>
Recettes provenant des contributions du personnel	8 297,1	5 992,6
<b>Total net</b>	<b>283 975,3</b>	<b>232 971,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–
<b>Total</b>	<b>292 272,4</b>	<b>238 964,3</b>

## Annexe II

## État préliminaire des dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses au 30 juin 2006</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Justification du dépassement de crédits ou des économies réalisées (le cas échéant)</i>
<b>Militaires et personnel de police civile</b>					
Observateurs militaires	9 969,8	8 640,6	1 329,2	13,3	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au retrait d'observateurs militaires pendant le second semestre de l'exercice, en raison du lancement anticipé du processus de réduction des activités de la mission.
Contingents	127 007,8	108 505,3	18 502,5	14,6	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au retrait de membres des contingents pendant le second semestre de l'exercice, en raison du lancement anticipé du processus de réduction des activités de la mission.
Police des Nations Unies	5 981,9	3 248,5	2 733,4	45,7	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au retrait d'agents de la police des Nations Unies pendant le second semestre de l'exercice, en raison du lancement anticipé du processus de réduction des activités de la mission.
Unités de police constituées					
<b>Total partiel</b>	<b>142 959,5</b>	<b>120 394,4</b>	<b>22 565,1</b>	<b>15,8</b>	
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	58 608,9	47 551,4	11 057,5	18,9	Les économies réalisées sont essentiellement le fait d'un taux de vacance de postes supérieur au taux utilisé dans les calculs budgétaires (20,1 % contre 5 %), aucune procédure de recrutement visant à pourvoir des postes vacants n'ayant été lancée pendant le second semestre de l'exercice, en prévision de la réduction des activités de la mission et de sa liquidation au cours de l'exercice 2006/07.
Personnel recruté sur le plan national	8 137,9	6 170,4	1 967,5	24,2	Les économies réalisées résultent essentiellement des effets conjugués de retards dans le recrutement de personnel sur le plan national, avec pour conséquence un pourcentage plus élevé que prévu de postes vacants d'agent des services généraux recruté sur le plan national (9,6 % contre 5 %), et du fait que la classe moyenne réelle des postes de personnel recruté sur le plan national est inférieure à la classe utilisée dans les calculs budgétaires.

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses au 30 juin 2006</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Justification du dépassement de crédits ou des économies réalisées (le cas échéant)</i>
Volontaires des Nations Unies	5 005,1	5 913,4	(908,3)	(18,1)	Le dépassement de crédits résulte de besoins plus importants que ceux prévus dans l'accord liant l'ONUB au programme des Volontaires des Nations Unies (les montants inscrits au budget étaient fondés sur des prévisions initiales).
<b>Total partiel</b>	<b>71 751,9</b>	<b>59 635,2</b>	<b>12 116,7</b>	<b>16,9</b>	
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	511,2	952,3	(441,1)	(86,3)	Le dépassement de crédits est imputable aux besoins de l'Équipe déontologie et discipline. Aucun montant n'avait été inscrit à ce titre au budget de l'exercice 2005/06 et les dépenses afférentes à la création de postes supplémentaires de personnel temporaire (autre que pour les réunions) au sein de l'Équipe, conformément à la résolution 59/300 de l'Assemblée générale, ont été financées au moyen du crédit ouvert par l'Assemblée à l'intention de l'ONUB pour l'exercice 2005/06.
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	
Consultants	167,2	107,3	59,9	35,8	Dépenses effectives
Voyages	1 333,0	1 794,4	(461,4)	(34,6)	Les dépassements de crédits sont essentiellement imputables aux voyages supplémentaires qu'ont dû effectuer les équipes d'évaluation multidisciplinaires chargées de préparer le retrait de la mission, et à l'augmentation du nombre de déplacements à l'intérieur de la zone de la mission.
Installations et infrastructures	33 402,9	27 764,0	5 638,9	16,9	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au lancement anticipé du processus de réduction des activités de la mission, qui a entraîné une diminution des besoins en matière de construction de camps et d'ateliers régionaux de réparation des véhicules de transport, de services de transformation, de rénovation et d'entretien, et de carburant pour les groupes électrogènes.
Transports terrestres	4 683,5	4 097,0	586,5	12,5	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au transfert de certains véhicules, qui a entraîné une diminution des besoins effectifs en carburant, en pièces de rechange et en services d'entretien et a fait que les remplacements de véhicules ont été moins nombreux que prévu.

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses au 30 juin 2006</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Justification du dépassement de crédits ou des économies réalisées (le cas échéant)</i>
Transports aériens	15 370,2	5 317,8	10 052,4	65,4	Les économies réalisées sont imputables au non-déploiement d'hélicoptères de combat, au rapatriement anticipé de deux hélicoptères en avril 2006 et à un nombre d'heures de vol au titre d'opérations militaires aériennes inférieur aux prévisions en raison de la stabilité actuelle de la situation en matière de sécurité.
Transports maritimes ou fluviaux	824,1	126,4	697,7	84,7	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au fait que l'ONUB n'a pas recouru à des navires commerciaux pour transporter des marchandises à destination et en provenance de sa zone de déploiement dans la région du lac Tanganyika.
Transmissions	9 179,6	6 521,5	2 658,1	29,0	Les économies réalisées sont imputables au retrait de personnel militaire, et à la diminution qui en a résulté concernant les besoins en matière de transmissions, de pièces de rechange, de fournitures et de services d'entretien.
Informatique	2 360,3	1 878,4	481,9	20,4	Les économies réalisées sont essentiellement imputables au lancement anticipé du processus de réduction des activités de la mission, qui a entraîné une diminution des besoins en matériel informatique, pièces de rechange et fournitures connexes.
Services médicaux	2 147,3	4 196,0	(2 048,7)	(95,4)	Les dépassements de crédits sont essentiellement imputables à l'achat de vaccins et de fournitures de sorte que la mission soit prête à réagir face à une éventuelle pandémie de grippe aviaire, et au fait que le montant à rembourser à un pays fournissant des contingents au titre de l'utilisation de l'hôpital de niveau II, sur la base du nombre réel de militaires y recevant des soins, est plus élevé que prévu.
Matériel spécial	2 328,2	1 495,7	832,5	35,8	Les économies réalisées au titre du soutien autonome sont dues au retrait de personnel militaire pendant le second semestre de l'exercice, en raison du lancement anticipé du processus de réduction des activités de la mission
Fournitures, services et matériel divers	4 253,5	3 706,5	547,0	12,9	Les économies réalisées s'expliquent essentiellement par des besoins inférieurs aux prévisions en matière de services de fret, de cartes opérationnelles, d'uniformes, de services d'impression et de reproduction, et de rations de réserve pour le personnel recruté sur le plan international.

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses au 30 juin 2006</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Justification du dépassement de crédits ou des économies réalisées (le cas échéant)</i>
Projets à effet rapide	1 000,0	977,4	22,6	2,3	Dépenses effectives
<b>Total partiel</b>	<b>77 561,0</b>	<b>58 934,7</b>	<b>18 626,3</b>	<b>24,0</b>	
<b>Total brut</b>	<b>292 272,4</b>	<b>238 964,3</b>	<b>53 308,1</b>	<b>18,2</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	8 297,1	5 992,6	2 304,5	27,8	
<b>Total net</b>	<b>283 975,3</b>	<b>232 971,7</b>	<b>51 003,6</b>	<b>18,0</b>	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>292 272,4</b>	<b>238 964,3</b>	<b>53 308,1</b>	<b>18,2</b>	

## Annexe III

## États récapitulatifs des ressources financières

A. Exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1 <sup>er</sup> juillet 2004- 30 juin 2005	Montant alloué 1 <sup>er</sup> juillet 2005- 30 juin 2006	Dépenses prévues 1 <sup>er</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Prévisions de dépenses révisées 1 <sup>er</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Écarts (5) = (4) - (3)	Variation	
						Montant (6) = (4) - (2)	Pourcentage (7) = (6) / (2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
<b>Militaires et personnel de police civile</b>							
Observateurs militaires	8 952,1	9 969,8	3 406,3	3 406,3	–	(6 563,5)	(65,8)
Contingents	116 004,3	127 007,8	68 994,8	66 906,4	(2 088,4)	(60 101,4)	(47,3)
Police des Nations Unies	3 652,8	5 981,9	422,3	422,3	–	(5 559,6)	(92,9)
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>129 209,2</b>	<b>142 959,5</b>	<b>72 823,4</b>	<b>70 735,0</b>	<b>(2 088,4)</b>	<b>(72 224,5)</b>	<b>(50,5)</b>
<b>Personnel civil</b>							
Personnel recruté sur le plan international <sup>a</sup>	40 911,5	58 608,9	35 113,0	33 447,6	(1 665,4)	(25 161,3)	(42,9)
Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	3 354,8	8 137,9	3 836,9	3 704,8	(132,1)	(4 433,1)	(54,5)
Volontaires des Nations Unies <sup>c</sup>	4 863,0	5 005,1	3 381,0	3 381,0	–	(1 624,1)	(32,4)
<b>Total partiel</b>	<b>49 129,3</b>	<b>71 751,9</b>	<b>42 330,9</b>	<b>40 533,4</b>	<b>(1 797,5)</b>	<b>(31 218,5)</b>	<b>(43,5)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>							
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	438,9	511,2	638,4	638,4	–	127,2	24,9
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	415,7	167,2	117,0	117,0	–	(50,2)	(30,0)
Voyages	1 628,4	1 333,0	665,6	665,6	–	(667,4)	(50,1)
Installations et infrastructures	60 385,2	33 402,9	13 987,5	13 701,7	(285,8)	(19 701,2)	(59,0)
Transports terrestres	15 630,8	4 683,5	2 662,8	2 662,8	–	(2 020,7)	(43,1)
Transports aériens	7 785,0	15 370,2	1 996,2	1 996,2	–	(13 374,0)	(87,0)
Transports maritimes ou fluviaux	111,3	824,1	56,4	56,4	–	(767,7)	(93,2)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1 <sup>er</sup> juillet 2004- 30 juin 2005	Montant alloué 1 <sup>er</sup> juillet 2005- 30 juin 2006	Dépenses prévues 1 <sup>er</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Prévisions de dépenses révisées 1 <sup>er</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Écarts (5) = (4) - (3)	Variation	
						Montant (6) = (4) - (2)	Pourcentage (7) = (6) / (2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Transmissions	17 657,7	9 179,6	2 888,9	2 763,2	(125,7)	(6 416,4)	(69,9)
Informatique	6 805,5	2 360,3	754,1	754,1	–	(1 606,2)	(68,1)
Services médicaux	3 654,3	2 147,3	1 483,2	1 412,7	(70,5)	(734,6)	(34,2)
Matériel spécial	2 264,4	2 328,2	801,3	741,2	(60,1)	(1 587,0)	(68,2)
Fournitures, services et matériel divers	7 679,7	4 253,5	3 416,1	3 416,1	–	(837,4)	(19,7)
Projets à effet rapide	998,9	1 000,0	–	–	–	(1 000,0)	(100,0)
<b>Total partiel</b>	<b>125 455,8</b>	<b>77 561,0</b>	<b>29 467,5</b>	<b>28 925,4</b>	<b>(542,1)</b>	<b>(48 635,6)</b>	<b>(62,7)</b>
<b>Total brut</b>	<b>303 794,3</b>	<b>292 272,4</b>	<b>144 621,8</b>	<b>140 193,8</b>	<b>(4 428,0)</b>	<b>(152 078,6)</b>	<b>(52,0)</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 850,1	8 297,1	4 124,7	3 895,6	(229,1)	(4 401,5)	(53,0)
<b>Total net</b>	<b>298 944,2</b>	<b>283 975,3</b>	<b>140 497,1</b>	<b>136 298,2</b>	<b>(4 198,9)</b>	<b>(147 677,1)</b>	<b>(52,0)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>303 794,3</b>	<b>292 272,4</b>	<b>144 621,8</b>	<b>140 193,8</b>	<b>(4 428,0)</b>	<b>(152 078,6)</b>	<b>(52,0)</b>

<sup>a</sup> Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2006/07 reposent sur l'hypothèse d'un taux de vacance de postes de 10 % pendant la phase de retrait et de 19 % pendant la phase de liquidation, contre un taux de 5 % pour l'exercice 2005/06.

<sup>b</sup> Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2006/07 reposent sur l'hypothèse d'un taux de vacance de postes de 10 %, contre un taux de 5 % pour l'exercice 2005/06.

<sup>c</sup> Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2006/07 reposent sur l'hypothèse d'un taux de vacance de postes de 10 %, contre un taux de 3 % pour l'exercice 2005/06.

## B. Exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1 <sup>er</sup> juillet 2004- 30 juin 2005	Montant alloué 1 <sup>er</sup> juillet 2005- 30 juin 2006	Dépenses prévues 1 <sup>er</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Prévisions de dépenses révisées 1 <sup>er</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Écart (5) = (4) - (3)	Variation	
						Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police civile	129 209,2	142 959,5	72 823,4	70 735,0	(2 088,4)	(72 224,5)	(50,5)
Personnel civil	49 129,3	71 751,9	42 330,9	40 533,4	(1 797,5)	(31 218,5)	(43,5)
Dépenses opérationnelles	125 455,8	77 561,0	29 467,5	28 925,4	(542,1)	(48 635,6)	(62,7)
<b>Total brut</b>	<b>303 794,3</b>	<b>292 272,4</b>	<b>144 621,8</b>	<b>140 193,8</b>	<b>(4 428,0)</b>	<b>(152 078,6)</b>	<b>(52,0)</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 850,1	8 297,1	4 124,7	3 895,6	(229,1)	(4 401,5)	(53,0)
<b>Total net</b>	<b>298 944,2</b>	<b>283 975,3</b>	<b>140 497,1</b>	<b>136 298,2</b>	<b>(4 198,9)</b>	<b>(147 677,1)</b>	<b>(52,0)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>303 794,3</b>	<b>292 272,4</b>	<b>144 621,8</b>	<b>140 193,8</b>	<b>(4 428,0)</b>	<b>(152 078,6)</b>	<b>(52,0)</b>